

Association SAITHILYA Yoga

Mairie de Lougres
9 rue de Montbéliard
25260 LOUGRES



MERCI DE
CONSERVER LA
PARTIE
SUPPERIEURE DE
CE DOCUMENT

Président : Jean-Louis TAILLARD
Trésorière : Martine JACQUIN
Secrétaire : Thierry NICAUD

Pour joindre le Président : 06-64-64-59-08
ou par e.mail : jlt25@outlook.fr
Pour joindre la trésorière : 06 04 03 32 14
ou par e.mail : mjacquin4@gmail.com
Pour joindre le secrétaire : 06 87 11 39 77
ou par e.mail : thierry.nicaud64@outlook.fr

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous vous invitons à retenir votre tapis pour la prochaine saison de cours **2026– 2027** en remplissant le bulletin d'inscription présenté en bas de la feuille et en le retournant, une fois complété, en pièce jointe à un mail envoyé à l'adresse mail suivante : thierry.nicaud@wanadoo.fr.

Les cours sont assurés à la salle des fêtes de Lougres par **Géraldine CHAPET** (06.15.35.84.16 ou geraldine.chapet@orange.fr) hors vacances scolaires et répartis en 3 groupes :

Le groupe **1** le **mardi à 18 h 00**, le groupe **2** le **mardi à 19 h 30** et le groupe **3** le **jeudi à 10 h 30**

Le montant forfaitaire de la **cotisation annuelle est de 144 euros**. Elle inclut l'adhésion à l'association ainsi que la participation au cours. Son règlement est dû soit **en totalité** en début d'année, soit **en deux fois maximum** selon les modalités ci-dessous.

Nous vous demandons de privilégier le paiement par virement : Merci d'avance de votre compréhension.

	Montant de chaque versement	Dates des versements
Le règlement en 2 versements Soit par virement * Soit par chèque à l'ordre de l'Association Saithilya Yoga	48 € pour les mois sur 2026	Les virements seront à effectuer et les chèques seront encaissés, - le mardi 29 septembre 2026
	96 € pour les mois sur 2027	Les virements seront à effectuer et les chèques seront encaissés, - le mardi 12 janvier 2027

*** le RIB de l'Association est disponible au verso du bulletin d'inscription**

Vous remettrez votre règlement en priorité à la trésorière Martine JACQUIN.

Nous vous conseillons, pour des raisons pratiques, de **conserver la partie supérieure de ce document** de réinscription qui porte les coordonnées de la Présidente et du professeur et qui vous précise le calendrier des versements de la cotisation.

Bien cordialement.
Le Comité



Association SAITHILYA Yoga

VOTRE INSCRIPTION pour l'année 2026 - 2027

Merci de bien vouloir renseigner **TRES LISIBLEMENT LA TOTALITE DE LA FICHE.**

NOM : Prénom : Age :

Adresse :

Téléphone portable (pour vous joindre rapidement) :

Adresse de messagerie électronique :

J'assisterai au cours de yoga de l'année 2026 – 2027 : **GROUPE** : ☐ **1** ☐ **2** ☐ **3**

Je choisis de verser la cotisation annuelle de 144 € (je coche la case correspondant à mon choix) :

☐ en 1 seul versement de 144 €

☐ en 2 versements suivant modalités ci-dessus (48 € puis 96 €)

A _____, le _____
(Signature)

Association SAITHILYA Yoga

Mairie de Lougres
9 rue de Montbéliard
25260 LOUGRES



**MERCI DE
CONSERVER LA
PARTIE
SUPPERIEURE DE
CE DOCUMENT**

Président : Jean-Louis TAILLARD
Trésorière : Martine JACQUIN
Secrétaire : Thierry NICAUD

**Pour joindre le Président : 06-64-64-59-08
ou par e.mail : jlt25@outlook.fr
Pour joindre la trésorière : 06 04 03 32 14
ou par e.mail : mjacquin4@gmail.com
Pour joindre le secrétaire : 06 87 11 39 77
ou par e.mail : thierry.nicaud64@outlook.fr**

Pour les paiements par virement, veuillez trouver ci-dessous le RIB de l'association :



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

code banque	code guichet	numéro de compte	clé RIB
12506	20037	56007974206	10
International Banking Account Number (IBAN)			
FR76 1250 6200 3756 0079 7420 610			

Bank Identification Code (BIC)
AGRIFRPP825

domiciliation
COLOMBIER FONTAIN

nom et adresse du titulaire
ASSOC. SAITHILYA YOGA
CHEZ MME JACQUIN MARTINE
2 RUE DE LA MIRE
25260 LOUGRES

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE FRANCHE-COMTÉ

Société Coopérative à capital et personnel variables - 384 899 399 R.C.S. Besançon
11, avenue Elisée Cusenier - 25084 BESANÇON CEDEX 9

Pour chaque virement, merci d'indiquer votre nom et le mois ou le trimestre concerné

Merci d'avance de votre compréhension

Martine Jacquin, la trésorière